

Export des observations de l'enquête publique du 19/01/2018 14:11

Observation n° 43 du 19 janvier 2018 - 13:43

Défavorable

Auteur : Philippe VIENNOT

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Mon opposition à un tel parc éolien INDUSTRIEL PRIVE repose d'une part sur des principes d'autre part sur l'expérience citoyenne vécue actuellement dans ma commune de Bourière dans l'Aude

- il n'est pas admissible que soit possible un mitage du territoire sans plan régional établi en CONCERTATION avec les habitants et les associations notamment.
- L'on doit par ailleurs s'interroger à propos de la "neutralité" des élus départementaux et régionaux.
- Car pourquoi les élus départementaux et régionaux ne se saisissent ils pas de l'opportunité financière qu'est le rachat préférentiel des kwh produits pour ne pas entreprendre eux même ces chantiers et ainsi abonder les caisses des communautés de communes
- On ne peut accepter que l'argent public de la taxe CSP et des subventions européennes enrichissent de façon éhontée des sociétés privées.
- On connaît l'influence de ces sociétés privées influençant les conseils municipaux de petites communes leur faisant miroiter des retombées dont bon nombre n'ont jamais vu le jour ou leur octroyant quelques miettes sans que les municipalités ne négocient fortement les avantages financiers
- les baux sont signés souvent avec l'aide des juristes de ces mêmes sociétés. Qu'en est il à Ceilhes et Rocozels.

Ainsi à Bourière, des clauses légales ont été modifiées permettant le début du chantier sans que le financement soit assuré et permettant, pour le démantèlement, non pas de provisionner financièrement mais par le biais d'une société d'assurance qui s'engage dans 40 ans à financer le démanteler.

Rappelons que ces sociétés ont une armée de juristes et des moyens financiers que n'ont pas les communes rurales qui sont souvent dépassées.

Dans le cas de Bourière, la cellule départementale ayant accompagné la rédaction de l'avenant au bail initial n'a pas empêché la modification des clauses citées et aider à négocier des retombées financières qui soient conséquentes.

Enfin, si tant est que la négociation permette des avantages financiers conséquents, ceux ci retombent dans le panier de la communauté de communes alors même que les désavantages immédiats et futurs sont vécus très directement par les habitants de la commune d'implantation

- A ce propos il est indispensable de rappeler que Vincent Placé, secrétaire d'état, a fait ramener le montant du démantèlement par éolienne à 50 000 euros sans tenir compte des spécificités topographiques des lieux. Ainsi à Bourière (Aude) la Société Tencia qui a initié ce projet en 2004 chiffrait déjà le démantèlement de chaque éolienne à 150 000 euros.

Qu'en est il dans le projet à Ceilhes et Rocozels

- Je ne connais pas la réputation de la société Volkswind. mais nombre de chantiers éoliens ont donné lieu à des actions portant atteintes aux habitants sur divers plans.

A Bourière malgré toutes les preuves apportées sur une fraude avérée pour l'obtention du permis de construire et avenants à propos des accès, la justice " de notre pays" nous a débouté à maintes reprises ainsi que lors de référés ou d'assignations mettant en cause la violation par l'entreprise et le conseil départemental de la propriété privée, au mépris des lois et de la jurisprudence, la société

Valeco a obtenu du Conseil départemental tout ce qui était possible d'obtenir, par delà la loi, en matière d'élargissement (3 arrêtés d'alignement) pour permettre le passage de convois énormes, des pressions ont été exercées sur certains habitants par la même société, une agression a même été perpétrée pour permettre au petit matin le passage en force d'un convoi

- je joins un bref historique sur ce que nous avons vécu et vivons dans notre commune, une réflexion sur la nécessité de considérer la vie et les motivations des habitants des territoires et sur la fraude morale et technique que représente la mise en place de nombre de chantiers éoliens alors même que ni l'état, ni les départements ni les régions ne mettent en oeuvre une politique massive et à budget abordable d'installation domestique de capteurs solaires thermique et photovoltaïque par habitation individuelle ou collective permettant un gain direct au citoyen et limitant de fait l'impact dû aux sources d'énergie fossiles.

Une telle stratégie permettrait de plus de créer nombre d'emplois de par les ateliers de fabrication et installateurs tout en mobilisant les banques pour permettre des prêts à la consommation à très très bas taux

-Enfin, pour terminer, on ne peut être indifférent au fait qu'outre 225 personnes de la commune s'opposant au projet, le Parc National Régional et les Monuments historiques s'y opposent également. (A Bourrière, 4 éoliennes sont implantées directement sur un village médiéval dont les experts de la DRAC après étude en 2016 avaient recommandé le classement et pour lequel la direction de la DRAC e Montpellier a finalement donné l'aval à la construction!! !

Je vous remercie, Monsieur , de l'attention que vous porterez aux informations que je vous amène et à la lecture du document joint

Avec mes meilleures salutations

P.Viennot